

Feuille de route du partenariat 2022-2026 : Mbour – Molenbeek Saint-Jean

Narratif

Les informations contenues dans cette feuille de route seront la référence ensuite pour vos rapports annuels. Il s'agit du « mini-programme » de votre partenariat pour les 5 ans. Cette feuille de route, une fois validée, sera publique pour tous les partenariats CIC. Elle pourra être complétée par des activités collectives qui seront identifiées lors de la 1^{ère} plateforme Nord-Sud.

1. Résumé :

Pour le PPA 2022-2026 et dans la continuité de celui qui vient d'être bouclé en 2021, nous comptons poursuivre les efforts pour renforcer les stratégies et actions en vue d'augmenter les recettes de la commune. En conformité avec la vision des nouvelles autorités et selon la Logique d'Intervention du Programme (LIP) un accent particulier sera mis sur l'accompagnement de la commune aux secteurs, filières et cibles porteurs du Développement Economique Locale Durable (DELD). Pour se faire nous devons placer la commune au centre de l'information territoriale avec des bases de données fiables et actualisées et une recherche innovante et accrue de ressources exogènes pour soutenir le DELD. A ce niveau une attention particulière sera accordée au Fonds Communal de Développement Local (FCDL) avec un monitoring régulier et un suivi correct des projets et microprojets en mettant l'accent sur les facteurs de réussite et les renforcements de capacités.

Nous poursuivrons le travail d'empowerment des femmes en passant par les regroupements ou fédérations. Nous poursuivrons également la production d'arbres à travers la pépinière communale que nous allons consolider. L'objectif est d'étendre cette expérience dans les autres zones de la commune (4)

Résumé à réaliser en début de programme (pour des fins de communication au sein du groupe pays et en externe). Un résumé des activités de l'année sera demandé dans le rapport annuel.

Expliquer en quelques lignes en quoi consistera votre programme sur les 5 ans : les activités phares, les innovations, les points d'attention, et les objectifs poursuivis.

2. Personnes responsables au sein du partenariat (élus et fonctionnaires Nord et Sud)

Commune partenaire sénégalaise	Prénom + NOM	Fonction	Contact	E-mail
Responsable politique	Cheikh Issa SALL	Maire		
Coordinateur CIC	Mangone MBAYE	Fonctionnaire		
Commune partenaire belge	Prénom + NOM	Fonction	Téléphone	E-mail
Responsable politique	Françoise SCHEPMANS	Echevine RI	02/600.49.47	fschepmans@molenbeek.irisnet.be
Coordinateur CIC	Yousra HARIGUA	Fonctionnaire	02/412.36.11	yharigua@molenbeek.irisnet.be

3. Plan d'action du partenariat (activités) pour contribuer aux résultats et à l'objectif/outcome.

Chaque partenariat est invité à développer et expliquer, par résultat, les activités qu'il souhaite mettre en place au cours du programme pour atteindre les résultats visés (et les cibles des indicateurs de mesure). Il n'est pas nécessaire de décliner toutes les activités types qui ont été imaginées dans le cadre logique soumis à la DGD. Ces dernières sont là pour vous servir de sources d'inspiration.

Ces activités seront reportées dans le format de rapport annuel pour que vous en donniez l'évolution à la fin de chaque année, ainsi que dans le chronogramme pour que vous les budgétisiez (estimations) en début de programme. Des modifications de stratégie ou d'activités pourront être apportées en cours de programme et devront être communiquées selon les procédures définies dans les conditions générales de participation ou la convention.

Objectif/OUTCOME = Au terme des 5 ans, en 2026, les Collectivités Territoriales Sénégalaises (CTS) partenaires du Programme CIC, mieux outillées ont amélioré significativement, de manière participative et inclusive, leurs offres de services pour le Développement Economique Local Durable (DELD)

IOV 1 : D'ici 2026, le taux de satisfaction de la population par rapport aux services rendus par l'administration communale augmente de 50 %, en 5 ans

IOV 2 : En 2026, Les CTS ont créé et communiqué au moins sur 3 nouveaux services en soutien à la politique de DELD et aux publics cibles

Points d'attention pour la mesure de l'OS :

- En année 1 (collectif), il faudra définir les TDR et réaliser une enquête de satisfaction.
- Cette enquête de satisfaction devra être renouvelée en année 3 et 5
- En année 1, il faudra réaliser la liste des nouveaux services en appui au DELD et aux publics cibles
- Prévoir également les moyens de communication (pour année 3 et 5)

Résultat 1 = Les Collectivités Territoriales Sénégalaises ont mis en place des stratégies de mobilisation des ressources financières en vue de soutenir le DELD

IOV 1.1 : Le taux de recouvrement des recettes des Collectivités Territoriales Sénégalaises (CTS) augmente d'au moins 10 % par an à partir de 2022

IOV 1.2 : D'ici 2026, le taux de mobilisation de nouvelles ressources financières externes, hors PCIC, a augmenté au moins de 30 % par rapport à 2021 (hors budget).

Points d'attention pour ce Résultat :

- Il faudra calculer annuellement le taux de recouvrement des recettes (compte administratif et de gestion)
- En année 1, 3 et 5, il faudra réaliser la situation des ressources financières externes = liste des conventions/contrats + montants correspondants signés avec les partenaires

Activités prévues par le partenariat :

A.1.1 Améliorer le système de collecte des ressources financières de la municipalité

A.1.2 Renforcer la commission de la fiscalité locale

A.1.3 Evaluation/identification des ressources exogènes de la commune

Résultat 2 = Les Collectivités Territoriales Sénégalaises ont amélioré l'efficacité du fonctionnement de l'administration communale

IOV 2.1 : Les CTS ont réalisé, d'ici à 2026, le programme de renforcement des capacités des services, des agents et des nouveaux élus en soutien à la politique de DELD. Le programme identifie la répartition par sexe (genre).

IOV 2.2 : En 2026, Les CTS intègrent et utilisent au moins 2 outils de gestion améliorant la politique de DELD

Points d'attention pour ce Résultat :

- Année 1 : Rédiger ou actualiser le programme de renforcement global des services, agents et élus.
- Année 1 : Etablir la liste des **outils** en soutien au DELD (différent que la liste des services)

Activités prévues par le partenariat :

Activité 2.1 [Continuer le renforcement des capacités des services, des agents et des élus pour soutenir le DELD](#)

Activité 2.2 [Continuer la modernisation des outils de gestion de la commune](#)

Activité 2.3 [Renforcer l'offre de services de la Commune pour soutenir le DELD \(création de nouveaux services avec les commodités requises\)](#)

Activité 2.4 [Assurer le fonctionnement correct du BDL](#)

Résultat 3 = Les Collectivités Territoriales Sénégalaises ont consolidé des cadres de concertation fonctionnels, pour une meilleure implication des populations, dont le groupe cible des femmes, dans le DELD

IOV 3.1 : Entre 2022 et 2026, le plan de communication est élaboré, actualisé avec les nouvelles orientations et exécuté

IOV 3.2 : En 2026, les acteurs clés du développement économique local durable participent activement dans les cadres de concertations mis en place

Points d'attention pour ce Résultat :

- Le plan de communication doit exister dès 2022 – au démarrage – suite de 17-21 → plan de communication 17-21 est actualisé, si pertinent, annuellement mais en tout cas au démarrage du programme
- Pour les cadres de concertation, il faudra avoir la liste du nombre de cadres créés + définir un plan d'action pour ces cadres et rédiger les PV des cadres de concertation (mentionnant le taux de participation et les propositions/initiatives approuvées)
- Année 5 : il faudra évaluer et actualiser ou adapter le plan de communication + faire le rapport d'évaluation
- En année 5 : il faudra Evaluer (fonctionnalité) et améliorer ou adapter les cadres de concertation + faire le rapport d'évaluation

Activités prévues par le partenariat :

Activité 3.1 Réactualiser et exécuter le plan de communication

Activité 3.2 Identifier et évaluer les cadres de concertation existants

Activité 3.3 Créer/redynamiser les conseils de quartiers

Résultat 4 = Les CTS ont développé et maîtrisent les outils d'analyse socio-économique du développement économique local durable de leur territoire

IOV 4.1 : D'ici fin 2026, les CTS ont mis en place, actualisé et utilisent, annuellement, des bases de données socio-économiques en soutien au DELD

IOV 4.2 : D'ici fin 2026, les CTS ont pris des décisions en soutien au DELD, sur base des bases de données socio-économiques

Points d'attention pour ce Résultat :

- Identifier les bases de données de DELD (existantes, manquantes et la fréquence d'actualisation) - début 2022 ou dès possible
- Il faudra pouvoir lister les décisions prises sur base des BDD
- Faire la cartographie des acteurs clés (servira aussi comme source de vérification de l'IOV 3.2)

Activités prévues par le partenariat :

Activité 4.1 Recensement des filières et des acteurs clés pour le DELD

Activité 4.2 Créer/actualiser les bases de données en rapport avec le DELD

Activité 4.3 Etablir/Actualiser la cartographie des acteurs clés du DELD

Résultat 5 = Les Collectivités Territoriales Sénégalaises partenaires du PCIC ont développé des stratégies durables de promotion de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion socioprofessionnelle (jeunes, femmes, personnes vulnérables, personnes porteuses d'un handicap)

IOV 5.1 : Entre 2021 et 2026, le montant total annuel des projets financés par le FCDL augmente de 10 % par an.

IOV 5.2 : Entre 2022 et 2026, le taux de remboursement des projets, désagrégé par genre et publics cibles, se maintient entre 80% et 95%

IOV 5.3 : Entre 2021 et 2026, la part des financements accordés aux personnes vulnérables (femmes, jeunes, personnes porteuses d'un handicap, pour les projets financés par le FCDL est de minimum 70 %.

IOV 5.4 : Les CTS développent et mettent en œuvre 1 projet de DELD, par an, vers les secteurs et publics prioritaires identifiés (multi-acteurs) à partir de 2023

IOV 5.5 : D'ici à 2026, chaque année, les CTS ont organisé 1 forum économique

Points d'attention pour ce Résultat :

- Réaliser annuellement, dès sa 1^{ère} année de fonctionnement, l'état des lieux du FCDL (via rapport contenant à minima les infos suivantes : montant annuel des projets financés par le FCDL, le taux de remboursement des projets - désagrégé par genre et publics, la part des financements accordés aux personnes vulnérables (femmes, jeunes, personnes porteuses d'un handicap) pour les projets financés par le FCDL, le nombre de bénéficiaires - désagrégés par sexe

Activités prévues par le partenariat :

- 5.1 Assurer le suivi correct des projets financés par le FCDL
- 5.2 Faire le monitoring du FCDL
- 5.3 Tenir des réunions pour une meilleure organisation des secteurs et cibles prioritaires identifiés
- 5.4 Tenir des sessions de renforcement de capacités pour les secteurs et cibles prioritaires
- 5.5 Mettre en œuvre 1 projet de DELD par an avec les secteurs et cibles prioritaires identifiés
- 5.6 Organiser 1 forum économique annuel dans la commune de Mbour

....

Résultat 6 = Les Collectivités Territoriales Sénégalaises ont collaboré entre elles et partagé les outils et les compétences utiles à leurs objectifs respectifs

IOV 6.1 : Les CTS se sont réunies, au moins une fois par an en plateforme Pays pour partager leur savoir et savoir-faire en matière de DELD et coordonnent certaines actions à portée collective

IOV 6.2 : Entre 2022 et 2026, les partenariats communaux se sont réunis, au moins à trois reprises pour assurer le suivi de la mise en œuvre du PCIC 2022-2026

IOV 6.3 : Dans le cadre des CSC Sénégal Cible 1 et Villes durables, les Associations de Villes et Communes, les CTS, et ACNG concernées, se concertent annuellement et mettent en œuvre les activités convenues du CSC Sénégal et Villes Durables

Points d'attention pour ce Résultat :

Activités prévues par le partenariat :

- Activité 6.1 Assurer une bonne participation aux rencontres/platformes d'échange entre les communes dans le cadre du Programme CIC
- A6.2 Assurer notre participation aux activités communes dans le cadre du programme CIC
- A6.3 Participer aux synergies identifiées dans le cadre du CSC Sénégal Cible 1 et Villes durables

4. Stratégie transversale pour le genre:

Chaque partenariat est invité à développer et expliquer les activités qu'il souhaite mettre en place au cours du programme pour intégrer la dimension de genre.

A expliquer en début de programme. Ces activités seront reportées dans le format de rapport annuel pour suivre la mise en place des mesures prévues. N'oubliez pas de les budgétiser au besoin.

Le travail entamé dans le programme 2017 – 2021 sera poursuivi et renforcé. Il s'agit d'accompagner le renforcement des capacités des couches vulnérables (femmes, enfants et personnes porteuses d'un handicap) Le fonds communal sera un important levier pour cette approche. Nous poursuivrons notre appui et accompagnement au Comité Communal pour la Protection des Enfants (CCPE). Nous continuerons l'empowerment des femmes à travers les fédérations et groupements en renforçant leur organisation dans les zones de développement économique (la ville est divisée en 8 zones)

5. Stratégie transversale pour l'environnement :

Chaque partenariat est invité à développer et expliquer les activités qu'il souhaite mettre en place au cours du programme pour intégrer la dimension environnement.

A expliquer en début de programme. Ces activités seront reportées dans le format de rapport annuel pour suivre la mise en place des mesures prévues. N'oubliez pas de les budgétiser au besoin.

Les activités du PPA passé seront poursuivies et renforcées en élargissant notre partenariat avec le service des Eaux et Forêts. En effet, il s'agira d'étendre le projet de pépinière communale en collaboration avec les fédérations des femmes et des jeunes volontaires pour la protection de l'environnement. Les objectifs sont:

- mise à disposition de plantes pour la commune et pour les particuliers pour les programmes de reboisement,
- préservation des espèces menacées,
- création emplois verts pour les jeunes,

6. Stratégie pour le renforcement de la digitalisation

Chaque partenariat est invité à développer et expliquer les activités qu'il souhaite mettre en place au cours du programme pour intégrer la dimension digitalisation.

A expliquer en début de programme. Ces activités seront reportées dans le format de rapport annuel pour suivre la mise en place des mesures prévues. N'oubliez pas de les budgétiser au besoin.

Dans la continuité du PPA passé nous poursuivrons la politique de digitalisation de la gestion de la commune. Poursuivre l'utilisation et l'extension de l'outil informatique PGM. Nous mettrons l'accent sur le service de l'Etat civil et la gestion des bases de données.

7. Mesures prévues pour garantir la durabilité des acquis au-delà du programme :

Chaque partenariat est invité à développer et expliquer les activités qu'il souhaite mettre en place au cours du programme pour garantir la durabilité des acquis au-delà du programme. Distinguer la durabilité financière (viabilité à la fin de l'intervention/du subside), la durabilité sociale/appropriation locale (implication des partenaires et bénéficiaires du programme dans les décisions et la mise en œuvre du programme, intégration dans des organisations existantes) et la durabilité technique (transfert de compétences et connaissances).

A expliquer en début de programme. Ces activités seront reportées dans le format de rapport annuel pour suivre la mise en place des mesures prévues. N'oubliez pas de les budgétiser au besoin.

L'institutionnalisation du BDL comme service inséré dans l'organigramme de la commune.

- l'existence de cadres de gestion de la participation des cibles du programme CIC avec des activités de renforcement et de pérennisation des acquis,
- la mise en place des organes de pilotage,

⇒ **Veillez à reporter l'ensemble des activités citées aux points 3 à 7 dans votre chronogramme budgétisé Valeurs de base et activités de mesure des indicateurs du Cadre Logique**

Pour chaque indicateur de mesure, veuillez indiquer *dans le document de mesure des indicateurs de votre partenariat (Excel)*, la valeur de base en début de programme pour votre partenariat.

Veillez préciser également les sources de vérification (où avez-vous trouvé ou où aller vous trouver l'information), le mode de calcul et les éventuelles activités à ajouter et budgétiser pour collecter ces informations (consultation, déplacement terrain, rencontres, etc).

Dans le rapport annuel narratif de votre partenariat, une section sera prévue pour analyser et commenter annuellement la progression vers les cibles attendues.

⇒ **Veillez à ajouter ces activités de mesure au chronogramme budgétisé également**

8. Chronogramme budgétisé :

Dans le fichier Excel, onglet chronogramme, le partenariat est invité à préciser pour chaque activité listée plus haut, la période de réalisation prévue (estimation par semestre) et à décomposer le budget de l'activité selon le type de dépense nécessaire - Investissement¹/fonctionnement- (par an). N'oubliez pas d'intégrer les activités prévues pour la mesure des indicateurs, pour la prise en compte du genre et de l'environnement ainsi que pour garantir la durabilité des acquis à la fin du programme.

Ce chronogramme permettra

- *de suivre lors du rapport annuel l'avancement dans le temps des activités*
- *d'établir ou réviser votre budget prévisionnel par année*
- *de réaliser le suivi budgétaire annuel de votre partenariat.*

¹Investissement = achat prix unitaire de plus de 300 € et durée de vie estimée à plus d'un an